

APPEL À PROJETS 2025

RÉSIDENCE ARTISTIQUE au coeur du quartier Lénine à Vénissieux

Date limite de candidature : 26 septembre 2025 à 17h

1. Contexte

La culture est un important levier d'émancipation des personnes les plus en difficulté. Son déploiement via les résidences culturelles au cœur des quartiers populaires a été identifié comme un enjeu du Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030 et de la Convention Locale d'Application de Vénissieux. Cette dernière comprend différents objectifs pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles des habitants des quartiers populaires :

- Valoriser les droits culturels et les cultures d'apport.
- Favoriser la diversité des pratiques culturelles.
- Encourager les mobilités culturelles, notamment via les résidences artistiques.
- Accompagner les transformations urbaines par des projets artistiques.
- Dynamiser les parcours d'insertion sociale et professionnelle par des projets culturels.
- Expérimenter la participation des habitants aux programmations culturelles.
- Poursuivre la mise en avant d'artistes femmes dans l'espace public et dans les programmations culturelles.
- Valoriser le patrimoine de la ville.

Le présent appel à projet a pour ambition d'installer une résidence culturelle visant à développer le lien social via les pratiques artistiques. Un local de 90 m² au rez-de-chaussée d'un immeuble situé au 29 boulevard Lénine sera ainsi mis à disposition pour devenir un lieu clairement identifié sur le quartier, accessible à toutes et tous.

2. Objectifs et attendus

Cet appel à projet vise à installer une résidence artistique en cœur de quartier. Celle-ci poursuivra trois objectifs :

- Favoriser des projets communs liant développement des pratiques artistiques des habitants et renforcement du lien social
- Développer les démarches de créations participatives permettant l'ouverture culturelle, notamment en encourageant les pratiques artistiques amateurs
- Installer la présence d'un acteur culturel dans le quartier Lénine, en faisant du local de la tour 29 un lieu convivial et accessible, investi par les habitants.

Afin de répondre aux objectifs ci-dessus, il est attendu du porteur de projet de :

- Entreprendre des démarches de médiation pour aller à la rencontre d'habitants et mettre en place des moments de rencontre (animations en pied d'immeuble, ateliers...), notamment par de la présence sur l'espace public
- Mener un projet incitant le développement des pratiques artistiques des habitants en s'appuyant sur la diversité de leurs savoir-faire et en cherchant à les rendre acteur à part entière de la résidence
- S'appuyer sur les dynamiques locales pour travailler en collaboration avec les partenaires intervenant déjà sur le quartier, mais également avec les acteurs culturels présents sur la commune (établissements culturels municipaux, autres résidences artistiques, etc). Le porteur pourra s'appuyer sur l'équipe du Grand Projet de Ville pour développer son partenariat

- Proposer des actions à destination de tout type de public, y compris les personnes les plus éloignées des structures.

Les champs artistiques d'intervention du porteur de projet peuvent être divers (arts de la scène, arts visuels, sculpture, musique, audiovisuel, etc), tout en s'inscrivant en complémentarité avec les autres résidences du territoire (littérature et arts plastiques).

3. Descriptif

Dans le cadre de la relance d'une démarche de résidence artistique en quartier populaire à Vénissieux, Alliade Habitat met à disposition pour cet appel à projet un local dans le quartier Lénine, sur le plateau des Minguettes. Il se trouve au rez-de-chaussée de la tour 29 du boulevard Lénine, dans un immeuble de 86 logements.

Contexte socio-économique de la tour 29

- 244 habitants
- 53 % de familles avec enfants, dont la moitié sont monoparentales
- 48 % des enfants ont moins de 16 ans
- Un quart des ménages sont composés d'une personne seule
- 64 % des ménages sont présents dans la résidence depuis plus de 10 ans, dont 42 % depuis plus de 20 ans
- Plus de 55 % sont inactifs
- Un quart des locataires sont retraités

En toute proximité de cet immeuble, se trouve sept tours appartenant au bailleur social Lyon Métropole Habitat, ainsi que le groupe scolaire Saint-Exupéry (maternelle et élémentaire). Des acteurs interviennent régulièrement sur Lénine : les centres sociaux des Minguettes, la Sauvegarde 69, la Maison de quartier et l'Équipement Polyvalent Jeune (EPJ) Darnaise. La tour 29 se situe à proximité de la ligne de tramway T4 et du parc des Minguettes, un espace vert de 14 hectares. La résidence a vocation à rayonner sur le quartier Lénine.

Les résidences artistiques sont installées de longue date sur le plateau des Minguettes. Entre 2014 et 2025, le bailleur social Alliade Habitat, en partenariat avec la Ville de Vénissieux, a mis à disposition un local dédié à des résidences artistiques dans le quartier Division Leclerc renommé l'Entresol en 2020. Ce lieu, dédié à l'activité culturelle, a permis à des compagnies de s'investir dans la vie du quartier en encourageant les pratiques artistiques des habitantes et habitants, par des projets créatifs et participatifs. Dans la mesure du possible, un lien avec le quartier Division Leclerc est souhaité.

4. Déploiement

Locaux

Le porteur de projet retenu se verra mettre à disposition par Alliade Habitat un local en rez-de-chaussée, composé d'une pièce unique de 90 m². Une convention d'occupation sera signée entre Alliade Habitat et le porteur de projet sélectionné. Celui-ci est garant du bon fonctionnement du lieu, avec les partenaires ayant impulsé la résidence (bailleur social, Ville de Vénissieux, Délégué de la Préfète, Métropole de Lyon, DRAC).

Moyen financiers

Le porteur de projet bénéficiera d'un appui financier de 17 000 € par an dans le cadre des financements liés à la Politique de la Ville. Des demandes de financement seront à réaliser annuellement par le porteur retenu. Pour la mise en place d'actions plus étoffées, d'autres sources de financements sont attendues.

La résidence artistique est prévue sur 3 ans à partir de janvier 2026, sauf en cas de volonté des partenaires et/ou du porteur de projet de ne pas renouveler d'une année à l'autre.

Le porteur retenu devra informer régulièrement les acteurs impliqués dans la démarche de résidence artistique de la mise en place de son activité. Il devra également proposer aux financeurs des éléments qualitatifs et quantitatifs afin de rendre compte des actions menées.

5. Sélection des candidats

Critères de sélection

Lors de la sélection des candidats, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- la qualité du projet et le niveau d'intervention sur le quartier
- une expérience du porteur en quartier prioritaire ou dans un contexte urbain comparable
- l'importance de la médiation culturelle dans le projet
- l'intégration d'une démarche partenariale pour créer des actions en lien avec les acteurs du territoire.

Les projets proposés pourront être portés individuellement par une structure ou collectivement par un groupement avec un porteur de projet identifié et en capacité de recevoir des subventions publiques. Celui-ci sera garant du suivi du projet et sera signataire de la convention d'utilisation des locaux avec Alliade Habitat. L'intégralité des subventions obtenues lui sera octroyée et il sera responsable de sa bonne gestion.

Éléments à fournir

Un dossier de 10 à 15 pages exposant :

- la présentation du porteur de projet
- la proposition de projet et les actions envisagées

- des expériences ou projets menés dans un contexte similaire ou poursuivant des objectifs comparables
- des indicateurs de réussite du projet
- le budget prévisionnel valorisant les moyens humains déployés
- le calendrier de mise en œuvre indiquant les principales étapes du projet, ainsi que les temps de présence dans le local

6. Calendrier de sélection

Date limite de candidature : **vendredi 26 septembre 2025 à 17h**. Les dossiers sont à transmettre par mail à l'adresse suivante : emalcles@ville-venissieux.fr

L'équipe du Grand Projet de Ville est à disposition pour toute information complémentaire durant la phase de candidature. **Une visite du local avec les porteurs de projets sera organisée le mardi 16 septembre à 14h.**

Une commission permettra de définir la candidature retenue parmi les porteurs présélectionnés. Ils seront reçus **le jeudi 16 octobre 2025 en matinée**.

La réponse sera rendue aux porteurs de projets en novembre 2025 pour débiter le projet en janvier 2026.

7. Contact

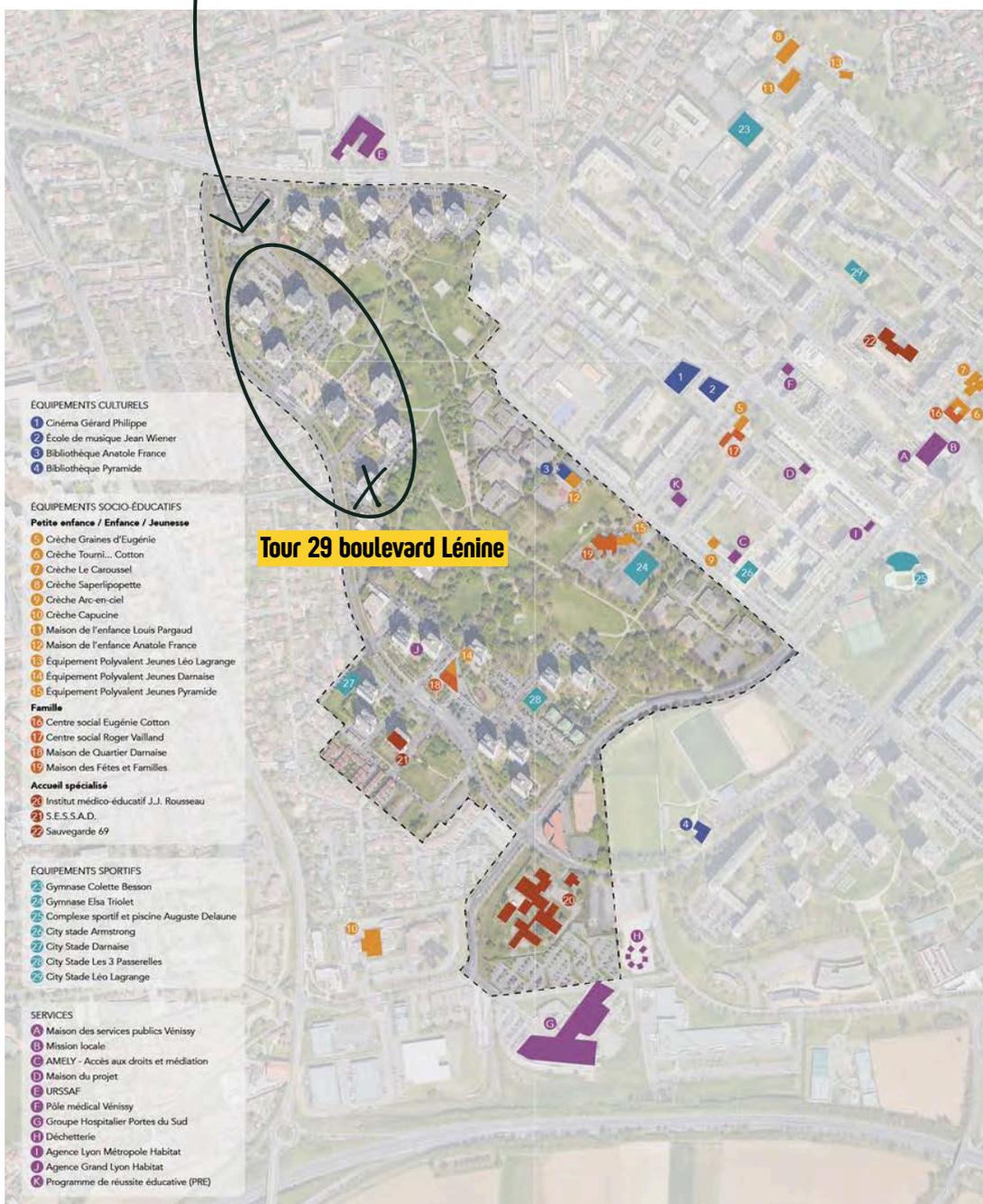
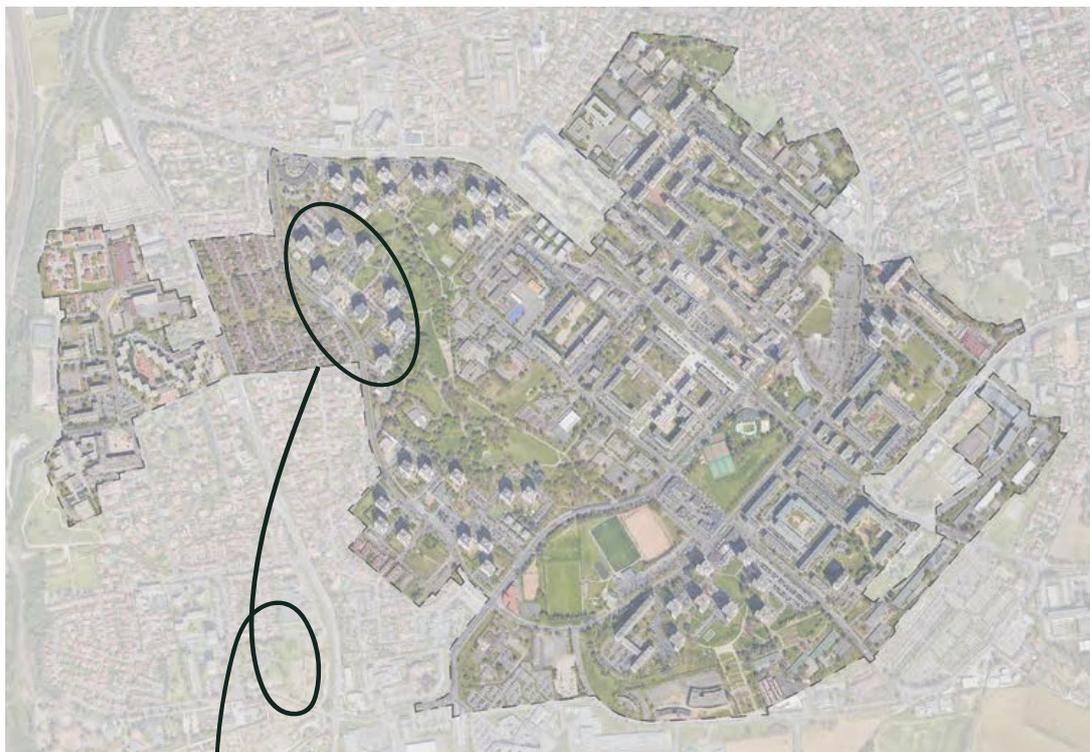
Les candidatures sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : emalcles@ville-venissieux.fr

Pour toute question relative à l'appel à projet, veuillez contacter Enzo MALCLÈS, chargé de développement au service Grand Projet Ville de la Ville de Vénissieux : 04 72 90 10 96

8. Annexes

- Annexe 1 : Carte du quartier Lénine
- Annexe 2 : Extrait de la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030, Ambition 10 : Promouvoir les cultures et le numérique comme source d'épanouissement et d'engagement
- Annexe 3 : Extrait de la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030, Entrée territoriale : Rotonde-Lénine-Darnaise

Annexe 1 : Le quartier Lénine à l'échelle du plateau des Minguettes



AMBITION 10

PROMOUVOIR LES CULTURES ET LE NUMÉRIQUE COMME SOURCES D'ÉPANOUISSEMENT ET D'ENGAGEMENT

Les quartiers populaires sont des creusets de cultures, accueillant des populations aux origines en moyenne plus diverses que dans le reste du territoire, avec leurs langues, traditions, mémoires, imaginaires, patrimoines. Les métissages et rencontres de ces différentes cultures font la richesse de ces quartiers, à condition **que ces cultures d'apport soient reconnues sans distinction et valorisées**.

La politique de la ville s'attache donc à créer les conditions pour que les droits culturels¹⁷ soient respectés en valorisant toutes les cultures, en garantissant l'accès à une offre artistique et culturelle diverse et en permettant à chacune et chacun de pouvoir participer à la vie culturelle locale.

Dans cette perspective, les arts et les cultures sont des **leviers d'épanouissement et d'émancipation individuelle** essentiels. Moyens d'expression, ils permettent de donner vie à une parole tout en s'en distanciant, d'affirmer des individualités tout en rassemblant, de questionner notre rapport au monde, de renforcer l'estime de soi et de sortir de l'isolement. La culture est aussi un **outil d'inclusion sociale et du vivre ensemble** car elle permet la rencontre, l'engagement, le partage, l'écoute de l'autre et contribue à la dynamisation de la vie sociale.

Le dynamisme culturel des quartiers est aussi fonction des **équipements culturels** existants, qui doivent permettre d'ouvrir des portes, de créer les rencontres, de faire découvrir, de rendre accessible les cultures. À Vénissieux, les quartiers prioritaires sont relativement bien dotés.



L'art et les démarches artistiques permettent aussi d'accompagner **les transformations urbaines** en offrant un espace de débat, de prise de distance et d'appropriation de ces transformations.

Le développement du numérique invite à de nouvelles façons **de communiquer, de s'engager, de créer, de se cultiver et d'apprendre**. Si le numérique est porteur de nombreuses innovations et potentiels, il comporte aussi des risques nouveaux qui rendent le besoin de **prévention et de sensibilisation** primordial à tous les âges de la vie.

EN CHIFFRES

Une offre culturelle municipale importante :

- un réseau de lecture publique comprenant une médiathèque en frange du QPV Minguettes-Clochettes et deux bibliothèques de quartier aux Minguettes (fréquentation annuelle autour de 55 000 personnes et environ 6 000 inscriptions d'habitantes et habitants)
- l'École de Musique Jean Wiener (situé en QPV, 535 inscrits toutes provenances géographiques)
- le cinéma Gérard Philippe (situé en QPV, 63 000 entrées annuelles, toutes provenances géographiques)
- le théâtre de Vénissieux et *Bizarre!*, scène conventionnée d'intérêt nationale dédiée aux cultures urbaines, qui forment La Machinerie (environ 12 000 spectateurs. rices/an toutes provenances géographiques)
- le Centre d'arts Madeline Lambert (environ 3 600 visiteurs/an) et les ateliers arts plastiques Henri Matisse,
- les archives municipales

L'implantation de la Cité Internationale des Arts du Cirque (CIAC) à Vénissieux (secteur Parilly) prévue pour 2027 et l'accueil d'une partie de la programmation du festival UtoPistes (depuis 2023) permettent de compléter et diversifier l'offre sur le territoire.

17 — Droits culturels : droits, libertés et responsabilités pour une personne de choisir, d'exprimer son identité et d'accéder aux références culturelles de son choix, comme à autant de ressources nécessaires à son processus d'identification personnelle (se définir, s'exprimer, créer librement). Les droits culturels induisent à la fois la garantie de la prise en compte des cultures d'apport des habitants et la protection du droit de toute personne sans discrimination (sociale, ethnique, religieuse...) à accéder et à participer à la vie culturelle («faire avec» et non «faire pour»).

Quelques lieux d'accès aux outils informatiques existent dans les QPV, mais en nombre insuffisant et pas toujours en accès libre. Un accueil généraliste est proposé à la Médiathèque Lucie Aubrac, dans les bibliothèques de quartier, aux centres sociaux des Minguettes, à la Maison de quartier Darnaise, au lycée Jacques Brel, à l'AFPA et au Bureau Information Jeunesse (BIJ).

OBJECTIFS COMMUNS

+ ACCÈS ET PRATIQUES CULTURELLES

> **Permettre à chacun de puiser dans les références culturelles de son choix (droits culturels) et valoriser les multiples cultures d'apport des habitants, leurs mémoires et expériences en :**

- impulsant des rencontres interculturelles : temps de rencontres festifs dans l'espace public, grands jeux, festival interculturel, banquets populaires...
- favorisant et accompagnant les habitantes et habitants souhaitant porter un projet culturel et ainsi prendre part à la vie culturelle locale



> **Favoriser l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles dans toute leur diversité (spectacle vivant, musique, arts plastiques, littérature, arts numériques...) en :**

- s'appuyant sur les équipements et événements culturels municipaux et métropolitains, ou en collaborant avec des compagnies professionnelles
- favorisant et valorisant les pratiques plus spontanées, non formalisées, dans les espaces publics ou via les outils numériques

> **Encourager les mobilités culturelles en :**

- facilitant l'accès à l'offre culturelle alentour (à l'échelle de la Métropole) en accompagnant les visites des équipements ou événements culturels municipaux et métropolitains
- faisant venir la culture en cœur de quartier : résidences d'artistes, spectacles et d'ateliers dans les espaces publics...



> **Accompagner les transformations urbaines par des dynamiques culturelles et artistiques :**

- favoriser l'appropriation des transformations urbaines et le passage entre la ville d'hier et celle de demain
 - animer les espaces publics et en faire des espaces de pratiques artistiques et culturelles spontanées pouvant accueillir des concerts, des petites formes de spectacle, des expositions, des séances de cinéma plein air..., en ciblant particulièrement les temps de soirée et de vacances où l'offre est généralement moindre
- Par exemple, en (ré) investissant les espaces publics nouvellement créés ou requalifiés

> **S'appuyer sur la culture pour dynamiser des parcours d'insertion sociale et professionnelle :**

La participation à un projet culturel dans le cadre d'un accompagnement à l'insertion permet de s'ouvrir aux autres, de rompre l'isolement voire de développer des compétences transférables dans une perspective professionnelle (ateliers de découverte des institutions culturelles métropolitaines dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle, atelier d'éloquence pour travailler le passage de l'écrit à l'oral,...)

> **Expérimenter la participation des habitants aux programmations culturelles :**

Accompagner un groupe d'habitants volontaires dans la définition d'une programmation culturelle ou « carte blanche » dans un équipement culturel, dans un espace public ou dans une structure socio-éducative

Poursuivre la mise en avant d'artistes femmes issues de diverses pratiques culturelles à travers une représentation dans l'espace public (démarche artistique autour de l'artiste Frida Kahlo) ou dans les programmations culturelles (Festival Essenti'elles porté par la ville)

Valoriser le patrimoine de la ville



+ PRATIQUES ET USAGES ÉDUCATIFS ET CULTURELS DU NUMÉRIQUE

> **Poursuivre la sensibilisation au numérique et l'éducation aux médias** pour développer l'esprit critique des jeunes utilisateurs des outils numériques sur le temps scolaire et en dehors (périscolaire et extrascolaire), ainsi que des parents (dans les espaces d'accompagnement à la parentalité dédiés) et adultes

> **Expérimenter des actions qui lient culture et numérique comme la mise en place d'un musée numérique,** en s'appuyant sur les ressources numérisées (collection municipale d'œuvres d'art numérisées, offre en ligne du réseau de lecture publique...)

> **Valoriser les cultures numériques et techniques** (conception numérique, fablab...) : un espace de ressources numériques va voir le jour en 2025 au cœur des Minguettes et sera un élément central du développement numérique du territoire que les partenaires pourront s'approprier au service des habitants

Lutter contre les représentations stéréotypées du numérique : souvent perçu et assimilé comme des secteurs masculins, le numérique et l'informatique sont porteurs de nombreux métiers d'avenir. Aujourd'hui, trop peu de filles et de femmes sont présentes dans ces filières. Il est nécessaire de travailler sur ces représentations en donnant à voir d'autres aspects du numérique, en démocratisant les usages, ou en mettant en avant des figures de pionnières (ex : Ada Lovelace).



DÉMARCHES EXISTANTES OU PISTES D'ACTION

- Démarches de résidences artistiques en cœur de quartier
- L'Éducation Artistique et Culturel à l'école et dans le périscolaire et l'extrascolaire
- Participation des habitantes et habitants au projet de Musée des Mémoires porté par la Ville (Direction des Affaires Culturelles) et sa phase de préfiguration (2024-2026). Elle permettra d'expérimenter la collecte de matériaux (témoignages, photographies, objets...) auprès de la population en vue de constituer une partie des collections du musée
- Développer des actions culturelles à destination des personnes âgées
- Expérimenter des actions liant insertion et culture (café culture)
- Dupliquer les démarches liant art et renouvellement urbain, telle que celle engagée autour de la requalification de l'esplanade Frida Kahlo, en permettant l'appropriation culturelle des différents parcs et espaces publics réhabilités ou créés : Parc des Minguettes, parc linéaires des Balmes, place du marché...
- Initier une culture commune sur le territoire autour de l'interculturalité, aux cultures d'apport, aux droits culturels
- Permettre l'accès à des formations gratuites 
- Accompagner l'ouverture du pôle de ressources numériques au sein du nouvel équipement polyvalent Pyramide (2025) : lieux d'apprentissage et de partage de la culture numérique (dont un espace de création numérique fablab) et de ses potentiels, en lien avec la médiathèque
- Favoriser l'accès des publics de tous âges, en particulier dans les quartiers moins dotés en équipements (Duclos-Barel, La Borelle, Les Marronniers, Monery) aux pratiques circassiennes (Cité Internationale des Arts du Cirque)

RÉSONANCES DES PRIORITÉS LOCALES

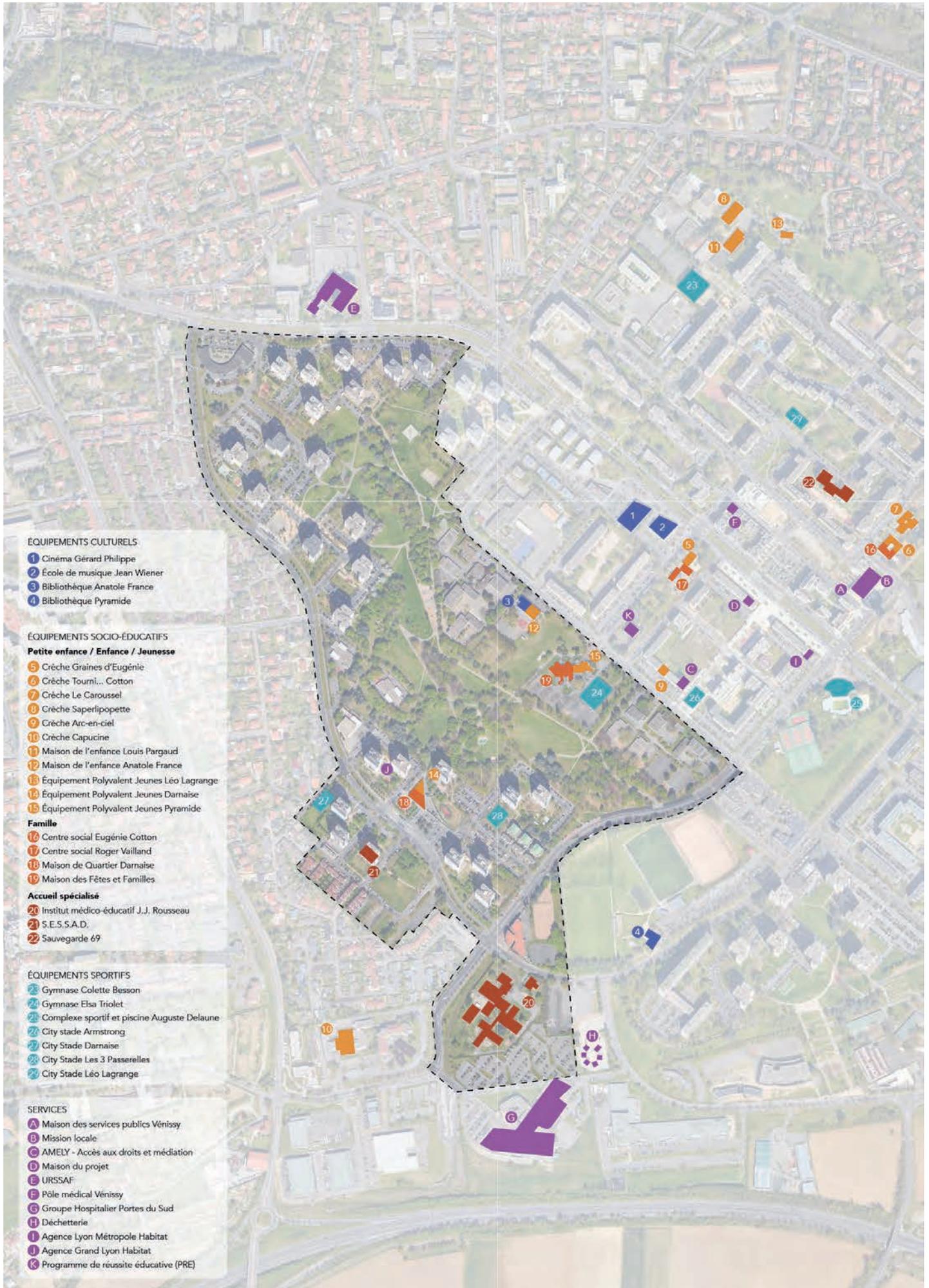
+ AVEC LE DROIT COMMUN

- Maison des mémoires (préfiguration en 2024, ouverture prévisionnelle en 2027) et Festival des Mémoires

+ AVEC LE CONTRAT DE VILLE MÉTROPOLITAIN – ENGAGEMENT QUARTIERS 2030

- Associer d'autres acteurs concernés par le contrat de ville à la démarche de coopération culturelle : bailleurs sociaux, missions locales, fédération d'éducation populaire, Sytral Mobilités... (Métropole, État)
- Accompagner la présence d'artistes, de journalistes, d'architectes et d'acteurs du patrimoine dans les QPV via des résidences sur des durées suffisamment longues pour un travail avec les habitants (Métropole, État)
- Soutenir des projets de micro-folies dans les QPV pour les communes volontaires (État)

ROTONDE-LÉNINE-DARNAISE





EN CHIFFRES

Population (2017)	5 889 habitants
Jeunesse	47 % de la population de ce secteur a moins de 25 ans
Familles (RP 2018)	17 % des familles ont 4 enfants ou plus de moins de 25 ans (14 % à l'échelle de Minguettes-Clochettes et 8 % à celle de Vénissieux) 27 % des familles sont monoparentales
CSP	4 086 personnes ont 15 ans ou plus, 23 % sont ouvriers, 15 % sont employés et 11 % sont retraités
Activité/chômage	1 062 demandeurs d'emploi toutes catégories, au 31 décembre 2020 dont : - 452 femmes (57,44 %) - 171 jeunes de moins de 26 ans (16 %)
Précarité	Revenu médian disponible : 11 730 euros/an et par unité de consommation (2018) Taux de bas revenu disponibles au seuil de 60 % : 62 % (2018)
Logements	1 985 logements dont 87 % de logement sociaux, partagés entre Grand Lyon Habitat, Alliade Habitat, Erilia et Immobilière Rhône Alpes

Le secteur Darnaise-Lénine-Rotonde constitue la porte Sud et Ouest de la Métropole, aux confins des grandes terres et est délimité au Nord par le parc des Minguettes, à l'Est par les rues des Martyrs de la Résistance et l'avenue Jean Moulin, au Sud par l'avenue du 11 Novembre et à l'Ouest par le Boulevard Yves Farge.

Ce secteur bénéficie de sa proximité avec le parc des Minguettes, d'infrastructures de transports (tram T4, boulevard urbain Sud), d'équipements (écoles, Maison de l'Enfance, SESSAD, IME, groupe Hospitalier mutualiste « les Portes Sud »...) et d'entreprises comme Carso. 4 bailleurs sociaux sont également présents : Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, ERILIA et Immobilière Rhône Alpes.

Il se caractérise par une architecture de tours et se compose autour de plusieurs quartiers : Rotonde-Thorez, Lénine, Darnaise et d'un ensemble pavillonnaire faisant face aux tours du Boulevard Lénine, ayant chacun des fonctionnements et dynamiques propres.

Le secteur Rotonde-Thorez semble relativement ouvert sur le reste de la ville (connexion Jean Cagne/Saint-Fons/T4+ligne 60). Darnaise bénéficie également des dynamiques liées à l'activité de l'hôpital, de Bioforce, et plus globalement des services présents sur le secteur (agence Grand Lyon Habitat, Maison de Quartier). Ces 2 secteurs bénéficient également de centres commerciaux qui génèrent des flux à leurs abords et une « vie de quartier ». Le secteur Lénine est moins dynamique notamment de par un manque d'équipements, ce qui peut accentuer un sentiment d'isolement et de cloisonnement chez les habitants et habitantes.

Malgré ces nombreux atouts, le site souffre de multiples dysfonctionnements :

- des centres commerciaux vétustes et un urbanisme de tours datant des années 1970
- des activités de loisirs empêchées au sein du parc des Minguettes du fait de la circulation de 2 roues
- des problèmes de propreté persistants (non-respect des espaces extérieurs, jets par les fenêtres, dépôts d'encombrants) et des dégradations régulières (mobiliers urbains, halls d'immeubles...)
- de nombreux squats, occupations d'espaces publics et zones de trafic connues qui peuvent renforcer le sentiment d'insécurité et conduisent à des interventions de police régulières (climat ressenti comme « tendu »)

DIAGNOSTIC ET ENJEUX TERRITORIAUX

RESSOURCES

- Richesse et diversité du partenariat local : Maison de Quartier, Équipement Polyvalent Jeunes, Institut Médico Éducatif JJ. Rousseau, SESSAD, Maison de l'Enfance St Exupéry, Jardin de la passion (centre sociaux), Prévention spécialisée, bailleurs sociaux...
- Infrastructures : Proximité boulevard urbain sud, ligne de tramway, hôpital...
- Centres commerciaux de proximité
- Tissu associatif : des initiatives habitantes existent pour animer la vie de quartier et développer la solidarité (Ymme, Solidarnaïse, Collectif pour tous...)
- Attachement des habitants et habitantes à leur quartier
- Espaces verts : Parc des Minguettes, Jardin de la Passion, espaces en transition (suite à des démolitions plus ou moins récentes)
- Des aires de jeux et espaces, présents au cœur des secteurs, bien utilisés

DIFFICULTÉS ET BESOINS REPÉRÉS

- Cadre de vie dégradé : voitures ventouses, encombrants, façades de certains immeubles en mauvais état
- Insécurité, manque de tranquillité, climat anxiogène (points de deal), occupation des pieds d'immeubles, squats d'appartements
- Sentiment d'abandon chez certains habitants
- Barrière de la langue : de nombreuses personnes ne maîtrisent pas bien le français ce qui entraîne des difficultés sociales encore plus marquées
- Freins psychologiques et financiers pour « sortir » du quartier
- Accès aux soins pouvant être difficile : peu de médecins sur le territoire, des amplitudes horaires peu importantes. De plus, pour les soins à domicile, certains soignants indiquent ne plus vouloir intervenir pour des raisons de sécurité
- Difficulté d'accès à certaines pratiques de loisirs (le coût des licences sportives est un frein)

INITIATIVES ENGAGÉES

- Jeudis de l'été : temps forts festifs fruit d'un partenariat Maison de Quartier, EPJ, associations de quartier, autres acteurs locaux. Très appréciés des habitants.
- Grand Lyon Habitat : une équipe de proximité qui cherche à tisser des liens de confiance avec les habitants à travers des événements sportifs, des projets de « réemploi » ou en encourageant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (lien avec la Sauvegarde 69)
- Jardin de la passion : malgré les difficultés rencontrées au jardin, les Centres sociaux maintiennent une activité régulière en lien avec les jardiniers les plus investis
- Animations de proximité des Centres sociaux sur le secteur Lénine-Rotonde : en direction du public 11-17 ans
- Lyon Métropole Habitat : travaux sur les halls et pieds de tours pour les sécuriser, des temps conviviaux organisés de manière occasionnelle sur la résidence Lénine (exemple : clean up, goûter partagé)
- Quelques actions dans le parc : par exemple, plusieurs pâturages itinérants de la Bergerie urbaine organisés, c'est une manière différente de créer la rencontre et de sensibiliser les habitants au cadre de vie, à la nature en ville



ENJEUX, PISTES D' ACTIONS ENVISAGÉES

VOLET URBAIN

Les objectifs du projet urbain sur ces secteurs sont de redynamiser le quartier, de diversifier les activités, de reconfigurer l'offre commerciale, d'améliorer le cadre de vie (parc, espaces publics, entrée de ville) et de diversifier l'offre de logement.

► **Secteur Darnaise** : il s'agit de renforcer la vocation économique de ce quartier en créant une entrée Sud valorisante de la Ville et de la Métropole.

Sont prévus :

- la démolition de 289 logements sociaux
- la résidentialisation de 444 logements sociaux
- 8 000 m² pour accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois

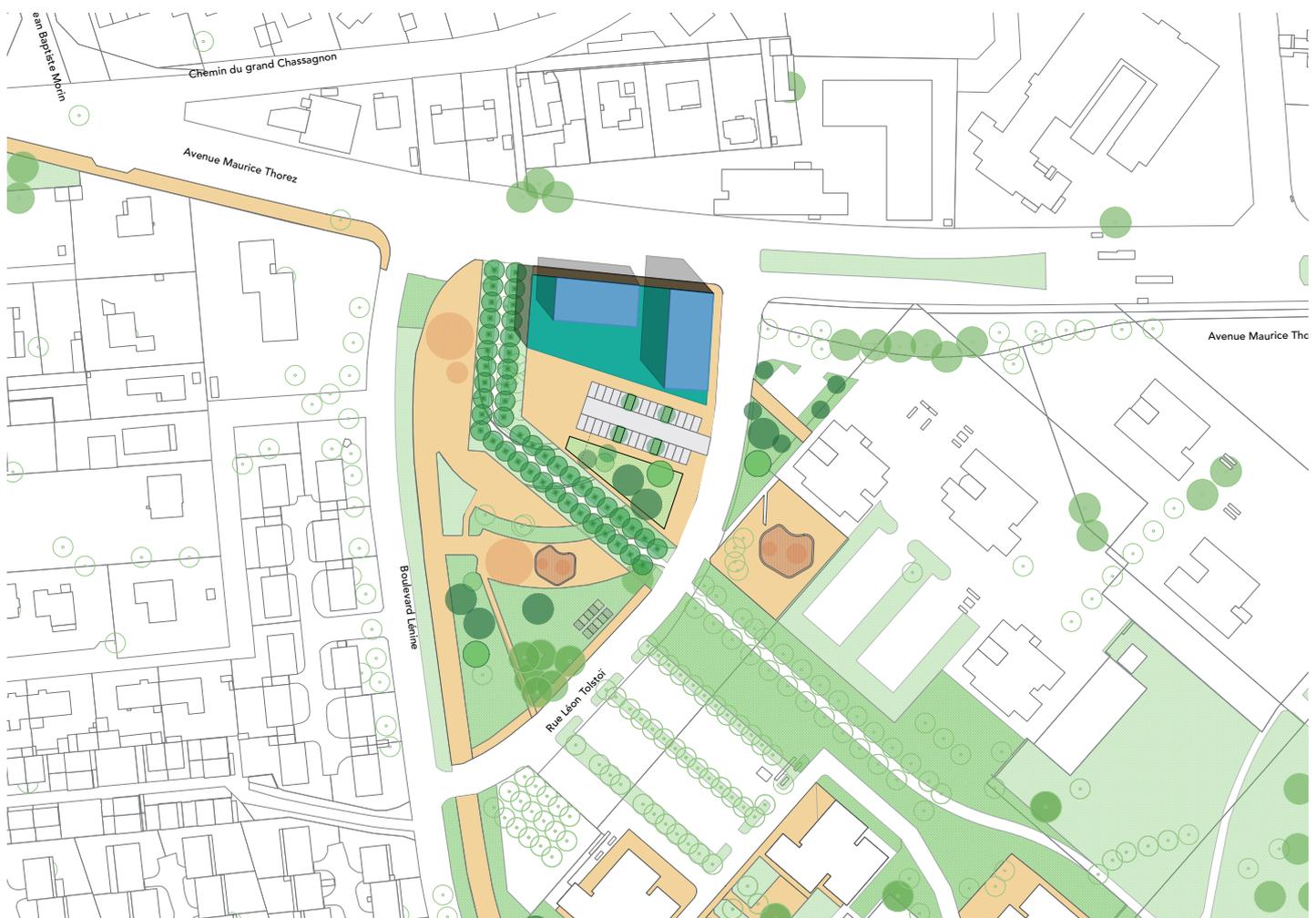
Le programme comprend :

- La création d'une nouvelle porte d'entrée du parc des Minguettes à proximité directe de l'arrêt de tram Darnaise, notamment dans le cadre du projet « Anneau des Parcs », afin de faciliter la visibilité et la fréquentation du parc.
- l'aménagement d'une place d'entrée de quartier comprenant un nouvel espace commercial et des services de proximité

► **Secteur Lénine – Rotonde** : le secteur, porte d'entrée Ouest du quartier des Minguettes est peu valorisé. Le centre commercial est un immeuble dont l'architecture est aujourd'hui obsolète et particulièrement dégradé. Les tours Lénine représentent un ensemble résidentiel qui marque le paysage urbain du secteur. Il y a néanmoins des atouts sur lesquels le projet urbain va s'appuyer : proximité de la ligne de tramway et du parc des Minguettes. Il s'agira donc de construire un nouveau pôle commercial au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements neufs, positionné le long de l'avenue Maurice Thorez.

Dans une même logique que sur Darnaise, deux portes d'entrée du parc des Minguettes seront créées au niveau du carrefour Lénine et Thorez (à l'Ouest) et au niveau du boulevard Lénine (au Sud, entre les tours 21 et 23). Lyon Métropole Habitat a pour projet de résidentialiser 3 tours (23, 25, 27).

Secteur Rotonde - Principes d'aménagement inscrits à la Convention ANRU - Passagers des Villes





VOLET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Accompagner, sensibiliser aux transformations urbaines : information des habitants et habitantes concernant le projet urbain (Ville, GLH, LMH, Métropole), maintien d'un lien régulier entre les bailleurs et les habitants et mobilisation des partenaires du territoire pour créer des moments de rencontre et de convivialité à destination de toutes et tous
- Faire vivre le jardin de la Passion et investir le Parc des Minguettes : développer des actions autour d'une thématique nature en ville / sensibilisation à la biodiversité
- Développer des actions qui rassemblent : ateliers de cuisine en plein air et repas partagés, tournois de sport, olympiades, musique (pour tous les goûts)
- Permettre l'utilisation d'un local en pied d'immeuble, sur le secteur Lénine-Rotonde, pour faciliter les interventions des partenaires pour les animations de proximité sur ce secteur assez peu investi
- Expérimenter, oser sortir des sentiers battus pour capter des habitants et habitantes qui ne pousseraient pas la porte d'un équipement
- Importance d'occuper l'espace public en tant que professionnels de la prévention, de l'animation, de l'enfance-jeunesse et du développement local pour ne pas laisser la place aux usages déviants